

La Gazette de SERQUEUX

Informations & projets municipaux / Numéro 118 / Janvier 2025

Rédaction et administration : 1, place de l'église 52400 SERQUEUX

Le mot du Maire :

Je viens pour cette nouvelle année qui débute, au nom de tous les conseillers, vous adresser mes meilleurs vœux. Je vous souhaite une très belle année pleine de joie, de paix et qu'elle vous apporte la santé. Je vous invite à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire le samedi 18 janvier 2025 à 18 h 30 qui se déroulera à la salle des fêtes.

L'année 2024 a été riche en réalisations :

- réfection des chemins du Gorgeot, Valleroy et Montillot,
- pose d'une stèle au Jardin du souvenir au cimetière,
- curage du gué-lavoir,
- installation des tables de pique-nique au terrain de basket et salle des fêtes,
- nettoyage de la cour des écoles et mur de la mairie,
- plantations à l'espace aromatique,
- entretien de l'arbre à insectes et terrain de pétanque,
- réfection de la grille du balcon de la mairie et du portail de l'école,
- remise en peinture des piliers cours école,
- installation d'une alarme à l'église,
- élagage espace vert rue Fourgueneau,
- travaux sylvicoles en forêt,

et tous les travaux quotidiens réalisés par les employés communaux,

et en investissement avec l'achat d'un nouveau véhicule d'occasion pour les employés communaux en remplacement de l'ancien qui a « rendu l'âme » après 17 années de bons et loyaux services.

L'investissement s'élève à 17 375,95 € HT avec fourniture d'un attelage, d'une galerie et délivrance de la carte grise.

et en 2025 nous continuerons à améliorer notre cadre de vie avec

- la pose des barrières autour de la salle des fêtes qui n'a pu se faire en 2024,
- la réfection des trottoirs initialement prévus fin 2024 par l'entreprise Bongarzone,
- la pose des radars.

L'année 2025 est également l'année où la population de notre commune va être recensée. Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. La campagne va débuter à partir du 16 janvier. Mme Nadine GUYOT est l'agent recenseur. Elle vous transmettra les documents nécessaires (en main propre ou dans votre boîte aux lettres). Pour faciliter son travail, vous voudrez bien répondre rapidement à cette enquête EN PRIVILEGIANT LA REPONSE PAR INTERNET. Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Pour conclure notre village a encore séduit des acheteurs puisque sept maisons ont été vendues : trois en résidences principales et quatre en résidences secondaires et nous avons également accueilli de nouveaux habitants en location. Je rappelle que tout nouvel habitant est invité à venir se présenter en mairie.

Christelle CLAUDE

Information et communication

L'application *Panneau Pocket* est un moyen simple pour recevoir les informations de la municipalité, pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore téléchargée, je les invite à le faire. Le site internet de la commune www.serqueux52.fr est également consultable et mis à jour régulièrement. Marie-Agnès FONTAINE assure la correspondance du journal de la Haute-Marne pour Serqueux.

Voici ses coordonnées : portable : 06.80.92.29.40. Fixe : 03.25.90.80.89 Courriel : pierre.fontaine4@wanadoo.fr.

Divagation des chiens

Je reçois en mairie de plus en plus de réclamations d'habitants concernant la divagation dans les rues de chiens appartenant à des propriétaires sarcophagiens. Afin de permettre à chacun de circuler sans risque dans le village, j'invite tous les propriétaires de chiens à lire le document joint en annexe qui rappelle leur responsabilité. La recherche d'une fourrière est actuellement en cours pour être en mesure d'appliquer la réglementation en matière de divagation.



Permanence du maire

Si vous souhaitez me rencontrer, je suis présente à la mairie les lundi, mardi et vendredi de 14 h 15 à 18 h.

Vous pouvez également prendre rendez-vous au 03.25.90.05.45.

Vous avez aussi la possibilité de vous adresser aux adjoints et conseillers.

Service agence postale

Nous vous rappelons que l'agence postale est ouverte le lundi et mardi de 14 h à 18 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Vous pouvez y effectuer de nombreuses opérations postales et bancaires : affranchissement, vente de timbres-poste, timbres et pièces de collection, vente d'enveloppes et de prêt-à-poster, dépôt de colis et recommandés, retrait des lettres et colis en instance, retrait d'espèces sur compte courant postal, sur Postépargne ou livret d'épargne, possibilité forfait téléphonique sur demande, présentation sur demande de la tablette Ardoiz à destination des séniors.



Serqueux à travers l'histoire : La féodalité vers l'an 1000.
La deuxième moitié du Xème siècle voit le règne des derniers Carolingiens. Le duché de Bourgogne, mosaïque de comté et de seigneuries, fait partie de ce royaume.

En 960 Otton est reconnu duc de Bourgogne par Lothaire avant-dernier roi carolingien. Citons quelques territoires qui composent le duché de Bourgogne : le comté de Troyes, les comtés d'Auxerre et de Nevers, le comté de Chalon (-sur-Saône), celui de Mâcon, et au milieu de tout ceci une importante seigneurie ; celle de Langres.

Les évêques de Langres exercèrent un réel pouvoir en Bourgogne. Tant que leur autorité ne contrecarre pas la politique du roi des Francs ou de ses alliés, la couronne ne s'interpose pas. Tant qu'ils ne risquent pas d'entrer en conflit avec les intérêts du duc de Bourgogne ou de quelque comte du duché, on les laisse agir. Malgré quelques soubresauts, petit à petit, au fil des siècles les évêques de Langres renforcent leur influence et parviennent à imposer une véritable seigneurie ecclésiastique, s'entourant de vassaux qui constituent une aristocratie locale dans de petites circonscriptions gravitant autour de la cité langroise. Globalement le contrôle de la seigneurie de Langres finit par échapper au pouvoir politique du duc de Bourgogne au milieu du Xème siècle. Pour simple illustration de ce rôle clé rappelons que l'un des évêques, Brun (ou Brunon) de Roucy, était le neveu du roi Lothaire. Il occupa le siège épiscopal de 980 à 1016 et s'intitula « évêque et comte de Langres ». Les chroniques rapportent qu'il fut à l'origine du rattachement d'un grand nombre de prieurés de la région à l'abbaye Saint Bénigne de Dijon (dont celui de Serqueux).

De véritables enjeux engagent l'évêché frontière de Langres. Sa seigneurie s'étend jusqu'aux limites orientales du royaume des Francs que l'on quitte à Serqueux, dernière localité nous séparant de la Haute-Lotharingie, terre des évêchés de Metz, Toul et Verdun.

La haute vallée de l'Apance avec Bourbonne, Serqueux, Aigremont était située à l'extrémité du royaume. Serqueux, répétons-le, serait entré vers 942 dans le royaume de Francie, tout en restant dans le diocèse de Besançon. Sous autorité royale, la seigneurie de Langres avait tout intérêt à consolider sa position frontière au sein de la Bourgogne. Il se constitua un réseau de seigneurs locaux, vassaux de l'évêque de Langres, ne pouvant qu'être fidèles et proches du pouvoir langrois. Rien ne sera dû au hasard ; certains membres du chapitre cathédral de Langres seront parents des seigneurs vassaux de l'évêque. Dans la seigneurie le pouvoir s'est développé, maintenu et transmis par un véritable maillage, essentiellement celui des liens familiaux au sein du tissu politique et ecclésiastique ; celui de petits comtés où la compétence d'un comte est avant tout d'assurer l'ordre et la justice, surveiller les routes (citons parmi ceux-ci le seigneur de Clefmont dans son comté du Bassigny). Voilà l'image qu'on peut avoir du système féodal qui, à cette époque, se développa avec des familles seigneuriales ayant autorité entre autres sur Serqueux, Bourbonne, Aigremont.

Hugues Capet devint en 987 le premier roi capétien des Francs. Son frère Eudes Henri (dit le Grand) était duc de Bourgogne depuis 965. L'avènement du premier roi capétien ne modifia pas foncièrement les règles du jeu politique avec l'évêque langrois. Mais à partir de 1002 les relations se détériorèrent entre la seigneurie de Langres et le royaume dont la couronne était portée par Robert le Pieux (fils d'Hugues Capet). Une guerre de succession du duc de Bourgogne éclata. Elle ne fut pas sans conséquences ni pour le duché ni pour les évêques de Langres.

Francis Collin,



SMICTOM – Changements en 2025 de la collecte des ordures ménagères

Le calendrier de collecte pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2025 a été distribué fin décembre dans les boîtes aux lettres. Le nombre de levées pour les particuliers et professionnel et pour les résidences secondaires sont réduites. Et à compter du 1^{er} avril 2025, la collecte des ordures ménagères et des corps creux aura lieu tous les 15 jours et les papiers cartonnages seront à déposer dans les bornes installées dans la commune près des bennes à verres. Un nouveau calendrier de collecte sera distribué pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2025.

Campagne de stérilisation des chats errants

Une convention va être passée avec la clinique vétérinaire de Bourbonne-les-Bains pour la stérilisation des chats errants. Vous serez informés par arrêté via Panneau Pocket, affichage en mairie et dans le journal de la Haute-Marne des modalités de cette première campagne prévue au premier trimestre 2025 : date, rues concernées (les riverains recevront un mot dans leur boîte aux lettres) et précautions à prendre durant la capture des chats pour vos propres félins. La stérilisation des chats est le seul moyen efficace pour éviter leur prolifération.



Facture eau



Le relevé des compteurs d'eau a été réalisé fin octobre début novembre par les employés communaux. Les factures sont envoyées courant janvier et souvent source de réclamations concernant les mètres cubes facturés. Je rappelle que conformément à ce qui est inscrit dans le règlement du Service Eau de la commune – article 19 – « surveillez régulièrement votre consommation en relevant votre index en dehors des relevés réglementaires. Cette précaution vous évitera des surprises en cas de fuite insidieuse sur vos installations ». Toute fuite en domaine privé est de la responsabilité de l'abonné et les frais de réparation à sa charge.

Communauté de communes des Savoir-Faire



La Communauté de Communes des Savoir-Faire s'associe avec la Mutuelle Just pour l'accès à la santé et le bien-être de ses habitants
Grâce au nouveau partenariat établi

par La Communauté de Communes des Savoir-Faire avec la Mutuelle Just, toutes les personnes qui n'ont pas de mutuelle imposée par leur employeur peuvent désormais souscrire à la mutuelle intercommunale.

Qu'est-ce que la mutuelle intercommunale ?

Il s'agit d'une offre de complémentaire santé spécialement négociée afin que les garanties soient de qualité et à des prix compétitifs. Ce dispositif est à la fois solidaire et bénéfique pour le pouvoir d'achat des habitants.

Comment s'informer et souscrire ?

Pour en savoir plus sur les garanties et les avantages offerts par la mutuelle intercommunale, les conseillers sont d'ores et déjà à votre disposition pour vous renseigner et vous fournir une étude personnalisée : en ligne sur le site just.fr, ou par téléphone au 0 809 546 000 (service gratuit + prix de l'appel) du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

Octobre rose

Le tour cyclo au(x) sein(s) de la Haute-Marne a traversé notre commune le 9 octobre. Pour soutenir l'association, la municipalité avait installé un stand devant la salle des fêtes où étaient vendus café et gâteaux et où il était possible de faire un don. Vendredi 13 décembre j'ai remis à l'association la somme de 270 €. Ses représentants ont chaleureusement félicité notre village pour sa générosité (montant le plus élevé de tous les villages voisins participants).



Atelier de Noël



L'atelier qui s'est déroulé le mercredi 27 novembre à la salle des fêtes a réuni une vingtaine d'enfants pour un après-midi récréatif. Au programme, découpage et décoration de sapins et étoiles de Noël qui ont été suspendus, pour le plus bel effet, dans la salle. Puis chacun a donné libre cours à son

imagination pour embellir de petits photophores. Cette année, Marie-Agnès Fontaine, notre correspondante pour le journal de la Haute-Marne, nous a fait la gentillesse de venir lire un conte "Le Père-Noël a pétié les plombs". Très attentifs, sages comme des images, les enfants ont été captivés par l'histoire. L'après-midi s'est clôturé par le goûter et Noël n'étant pas loin, toutes et tous sont repartis avec une jolie tirelire remplie de bonbons et chocolats. Merci à Julie pour la préparation des bricolages, Emilie pour l'organisation de ce bel après-midi, sans oublier Myriam pour sa présence bénévole et son aide technique.

Calendrier des fêtes

sous réserve de modifications possibles

Samedi 18 janvier : vœux du maire
Dimanche 2 février : repas Les Amis de l'Eglise Saint Blaise
Samedi 8 mars : concours de tarot Les Fontenelles
Dimanche 23 mars : repas des Aînés Municipalité
Dimanche 30 mars : le Printemps des Poètes Les Chants Musicalies
Samedi 12 avril : repas Le Réveil du Malaumont
Jeudi 4 mai : loto gourmand Les Fontenelles
Jeudi 8 Mai : commémoration aux Monuments aux Morts
Samedi 24 mai : fête des mères, salle Léon Collin
Samedi 28 juin : fête de la musique Les Chants Musicalies
Dimanche 13 juillet : retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal et buvette
Lundi 14 Juillet : fête nationale, animations salle des fêtes
Dimanche 3 août : repas champêtre Municipalité et Réveil du Malaumont
Samedi 27 septembre : concours de belote Les Fontenelles
Dimanche 19 octobre : repas de l'amitié Les Fontenelles
Mardi 11 Novembre : commémoration aux Monuments aux Morts
Vendredi 21 novembre : soirée Beaujolais Le Réveil du Malaumont
Samedi 6 décembre : Téléthon
Samedi 13 décembre : concours de tarot Les Fontenelles



Station de pompage

La station de pompage de Bourbonne, après plusieurs mois de fonctionnement via un groupe électrogène, a été enfin raccordée courant novembre. Le démantèlement des poteaux électriques de la ligne à haute tension sera effectué fin janvier par la société EIFFAGE. Le recyclage du transformateur est à la charge de la commune.

Fermeture du réseau cuivre

Je rappelle à tous les abonnés que notre commune est sélectionnée dans le deuxième lot de fermeture du réseau cuivre qui se déroulera en deux temps : fermeture commerciale des offres sur réseau cuivre le 27 janvier 2025 et fermeture technique des offres sur réseau cuivre le 27 janvier 2026. Pour les habitants qui ne sont pas encore raccordés à la fibre, je les invite à le faire rapidement (la prestation est encore gratuite auprès de votre opérateur téléphonique). Si vous attendez la fin de l'année, vous risquez de ne pas pouvoir être raccordé à temps (trop de demandes de raccordement à effectuer pour les opérateurs). Et sans la fibre, ni téléphone fixe, ni internet.



Bois

Affouages : cette année seulement 22 affouagistes se sont inscrits. Le tirage au sort des lots se déroulera à la salle Léon

Collin courant janvier. Chaque affouagiste recevra une invitation personnelle.

Vente des bois du 3 octobre : les 77 m3 de chênes dans les parcelles 15, 19 et 47 ont été vendus à la STE LBSA pour un montant de 17 998 €.

Etat d'assiette 2025 : la commune a fait le choix de retenir les parcelles 5, 12, 13, 53 pour la vente en bloc et sur pied et la 92 en exploitation.

Travaux forestiers et bois Bilan 2024

Recettes bois et chasse et charges ONF

Recettes HT :

Bois façonnés 56 661,97 €
Vente de bois sur pied 56 037,00 €
Coupes délivrées sur pied 17 956,44 €
Produit de la chasse 7 033,16 €
Subvention * 17 116,00 €
TOTAL 154 804,57 €

Charges HT :

Frais d'exploitation 11 000,00 €
Frais de garderie et d'administration 7 869,23 €
Travaux infrastructures entretien* 12 461,50 €
Autres travaux 1 282,85 €
TOTAL 32 613,58 €
BILAN 122 190,99 €

* Une subvention exceptionnelle a été versée aux communes forestières impactées par la crise du scolyte. Notre commune a reçu à ce titre la somme de 17 116 €.

* Les travaux ont été réalisés par l'entreprise MATHIEU.



Les Amis de l'Eglise Saint-Blaise

Enfant du pays revenue sur ses terres, c'est un honneur de reprendre le flambeau de la présidence de l'association des amis l'Eglise Saint-Blaise chère à mon cœur.

Je ferai tout mon possible pour respecter la confiance que vous m'apportez afin de poursuivre le chemin et l'engagement d'Yvon RIGOLOTT durant ces 22 années.

Au nom de l'association, je vous souhaite une belle et douce année 2025.

Que la Joie remplisse vos cœurs et ceux de vos proches.

Le 2 février 2025, nous comptons sur votre présence pour partager un moment chaleureux lors de notre repas traditionnel « choucroute ».

Pour les amateurs de sucré, de délicieux desserts vous seront concoctés et offerts par nos pâtisseries habituelles.

Merci infiniment pour votre fidèle participation et votre soutien.

Grâce à vous, nous restons souverains de notre patrimoine
Joelle LORRAIN SCHAFFNER

Les Fontenelles

Mercredi 18 décembre, le club des Fontenelles faisait son Assemblée Générale devant 46 personnes. Gérard Petit adresse ses remerciements pour la présence de Madame Claude Christelle maire de Serqueux pour le prêt des Salle des fêtes Raymond Huard et salle Léon Collin pour les jeux hebdomadaires, Monsieur Philippe Cunin président Départemental de génération mouvements, Madame Michèle Bonté-Wein secrétaire départementale de génération mouvements et Madame Annick Legros Présidente du club de Breuvannes.

Bilan financier très bon, la cotisation annuelle reste à 23 euros. Avec cette carte : vous êtes assurés et vous obtenez des réductions pour les sorties du club.

Le président demande une minute de silence pour nos adhérents décédés : Annie Péchiné, Marie Rosine Bertrand, André Anciaux, Jean Marchand.

Le Président présente le calendrier des manifestations 2025

. Un concours de belote annulé

8 Mars un concours de tarot

25 Mars Repas grenouilles à Pesmes

complet.

25 Avril, sortie à la Nouba spectacle sosie de Claude François et repas, places disponibles.

4 Mai loto gourmand

27 septembre un concours de belote

Du 6/10 /2025 au 13/10/2025 Croisière en Méditerranée, Sicile, Baléares, Italie, 8 Jours / 7 Nuits, places disponibles.

19 Octobre Repas de l'amitié

Pour les sorties disponibles, renseignements ou réservations auprès de PETIT GERARD: 06 15 44 74 38, 3 rue Neuve 52300 Parnot et Annick 06 71 82 49 12

Cette assemblée générale s'est terminée par un succulent repas réalisé par Jean Pierre.

Nous vous présentons nos bons vœux de santé et bonheur pour cette nouvelle année 2025. Annick



Chants Musicalies



Le chant aide les personnes des petits villages à oublier les soucis en musique ... Se retrouver pour répéter, partager, en toute simplicité et amitié des moments de convivialité.

Les ateliers sont nés il y a maintenant 2 ans sur le concept de la solidarité et fonctionne sans subventions.

Ces ateliers ont lieu tous les jeudis à 15h30 pour le groupe des Chants Sonnettes et à 17h30 pour les Chants Musicalies, sont gratuits avec un répertoire diversifié multi-culturel.

La Mairie de Serqueux a généreusement mis à notre disposition une salle de classe (l'ancienne maternelle).

L'accès de cette salle permet aux personnes à mobilité réduite d'y accéder.

L'association "Chants Musicalies" est heureuse de vous présenter son nouveau programme pour le 1er trimestre 2025 :

* Une intervention à l'Ehpad de Liffol le Grand le 24 février.

* Nous organisons dimanche 30 mars un après-midi poétique et chantant à l'occasion de notre 2ème édition du "Printemps des Poètes" à la salle des Fêtes de Serqueux démontrant une fois de plus le pouvoir de la musique à rassembler les gens et à créer des moments de joie collective (entrée gratuite).

* Et bien sûr vous pouvez assister aux répétitions tous les jeudis

Doris

Le Réveil du Malaumont



La soirée Beaujolais Nouveau du 22 novembre a réuni pas moins de 80 convives.

Comme chaque année, pour déguster la cuvée 2024, nous proposons assiettes de charcuterie et fromages et divers gâteaux confectionnés par

les adhérents et convives.

Une soirée réussie avec bonne humeur en cuisine et dans la salle mais surtout rigolade et agilité lors de l'animation du lancer de bouchon.

Le Réveil du Malaumont s'est de nouveau mobilisé l'après-midi du 30 novembre pour le Téléthon 2024, en collaboration avec la Municipalité et les associations "Les Fontenelles" et "Les Chants Musicalies".

Les visiteurs ont pu déposer leurs dons, déguster gaufres, croque-monsieur, vin et jus de pomme chauds, peser le panier garni et acheter divers objets et gâteaux maison de Noël.

L'association Les Fontenelles proposait de jouer aux cartes en leur compagnie et l'association Les Chants Musicalies a invité les visiteurs à les écouter mais aussi chanter avec eux de grands classiques de la chanson.

Une fois encore, la générosité envers les malades et leur famille, a payé puisque les bénéfices d'un montant de 1457 € ont été reversés à l'AFM TELETHON.

L'association Le Réveil du Malaumont n'a bien sûr pas oublié les aînés du village en leur offrant cette année une boîte de gâteaux.

Toute l'équipe du Réveil du Malaumont vous souhaite une très belle année 2025 !

Bon week-end et bon réveillon du nouvel an
Karine



Etat civil

Naissance de Louka HURTER le 16 octobre et Sarah LAURENT le 14 décembre.



BONNE

ANNEE



2025